

■ **Roger Seematter S.A.**, à Vevey, commerce dans le domaine des machines et appareils à laver (FOSC du 25.07.1994, p. 4171). Statuts modifiés le 24 mai 2002. Siège transféré à Saint-Légier-La Chiésaz, ZI La Veyre. Capital-actions porté de CHF 50'000 à CHF 200'000 par l'émission de 150 actions nominatives de CHF 1'000. Capital-actions entièrement libéré : CHF 200'000, divisé en 200 actions nominatives de CHF 1'000, avec restrictions quant à la transmissibilité.

Journal no 6595 du 08.07.2002  
(00556638 / CH-550.0.121.326-0)